

Changer de religion : un droit, mais souvent un crime (90 chrétiens prisonniers en Iran – la liste)



Choisir ou changer sa religion est un droit. Pourtant 23 pays ont voté des lois anti-conversion ou anti-apostasie. Quelles conséquences pour les chrétiens ?

Arrestation du pasteur iranien Behnam Irani, avril 2010

1. [L'apostasie : souvent un crime](#)
2. [23 pays, 23 risques de persécutions](#)
3. [Quand la loi pousse au crime \(Soudan, Arabie Saoudite, Pakistan\)](#)
4. [Iran : plus de 90 chrétiens emprisonnés pour leur foi](#)
5. [Changer de religion : une liberté à défendre](#)

1. L'apostasie : souvent un crime

C'est un droit fondamental énoncé dans l'article 18 de la Déclaration Universelles des Droits de l'Homme ¹ et de la Convention Internationale des droits civils et politiques. Pourtant il est bafoué dans de nombreux pays et 23 Etats ont même adopté des lois visant à contrer ouvertement ce droit. On estime qu'environ 115,5 millions de chrétiens vivent dans ces pays. Ces lois les touchent particulièrement. Ceux qui quittent une religion majoritaire pour le christianisme, courent le risque de tomber sous le coup de lois anti-conversion, anti-apostasie ou encore de lois punissant le blasphème. Dans le meilleur des cas, ces lois ne font que compliquer l'acte de changer de religion, dans le pire des cas, elles punissent de mort celui qui se convertit.

¹ Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

2. 23 pays, 23 risques de persécutions

Des lois condamnant l'apostasie et/ou la conversion existent dans les 23 pays suivants ²: l'Afghanistan, l'Algérie, Bahreïn, Brunei, l'Egypte, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, la Libye, la Mauritanie, le Maroc, Oman, le Pakistan, le Qatar, l'Arabie Saoudite, le Soudan, la Syrie, la Tunisie, les Emirats Arabes Unis et le Yémen.

Tous ces pays figurent (où ont déjà figuré) dans [l'Index Mondial de Persécution](#) publié chaque année par Portes Ouvertes afin de recenser les 50 pays où les chrétiens sont le plus persécutés. La Syrie, l'Irak, l'Afghanistan, l'Arabie Saoudite, le Pakistan, l'Iran et le Yémen font même partie des 10 premiers pays du classement 2015.

Dans la plupart de ces 23 pays, le principal mécanisme de persécution est l'extrémisme islamique dont l'objectif est d'amener le pays dans la « maison de l'islam », souvent par des moyens non violents, mais s'il le faut, en utilisant également la violence.

En juin 2014, on a appris qu'un 24^{ème} pays pourrait s'ajouter à cette liste. La Birmanie envisage à son tour d'adopter une loi qui condamnant les citoyens qui changent de religion. Cette loi sera discutée en mars prochain au Parlement birman. (Voir aussi [Article d'éclairage Portes Ouvertes Info février 2015](#)).

3. Quand la loi pousse au crime (Soudan, Arabie Saoudite, Pakistan, Inde)

Dans ces quatre pays, les lois restreignant la liberté religieuse des minorités sont autant de blancs-seings offerts aux persécuteurs pour discriminer les chrétiens et écraser toute tentative de libre expression de la part des croyances minoritaires.

Soudan : l'article 126 du code pénal soudanais fait de l'apostasie un crime, en affirmant que tout musulman qui déclare publiquement avoir adopté une autre religion se rend coupable d'apostasie et est passible de la peine de mort, à moins qu'il ne renie sa nouvelle foi. Le cas de Meriam Yahia Ibrahim, 27 ans, enceinte et emprisonnée au Soudan avec son fils de 2 ans a fait la une des journaux en mai 2014.³

Arabie Saoudite : le système juridique de l'Arabie Saoudite est fondé sur une interprétation de la charia, qui punit de mort les apostats.

Pakistan : c'est la loi anti-blasphème qui tient lieu de loi anti-apostasie, car toute personne qui quitte l'islam pour le christianisme risque d'être accusée de blasphème, un délit

² Source : Global Legal Research Centre Laws Criminalizing Apostasy in Selected Jurisdictions, Mai 2014/Portes Ouvertes

³ Meriam Yahia Ibrahim Ishag est une chrétienne soudanaise accusée d'apostasie, en mai 2014 et condamnée à mort par pendaison. Elle a également été accusée d'«adultère», pour s'être mariée à un chrétien, Daniel Wani, et pour cela, condamnée à 100 coups de fouet. Le 24 juin 2014, la cour d'appel l'a jugée innocente des deux charges dont elle était accusée et a ordonné sa libération. Elle a pu quitter librement le Soudan le 24 juillet 2014.

condamnable d'après la section XV, articles 295-298 du code pénal pakistanais. La loi concerne plusieurs offenses dont « profaner un lieu de culte, endommager le Coran ainsi que l'apostasie ». Les coupables encourent des amendes, des peines d'emprisonnement qui peuvent aller jusqu'à la prison à vie. Plusieurs Pakistanais ont été condamnés à mort pour blasphème, mais aucun d'eux n'a, pour l'instant, été exécuté.

Inde : le pays est souvent décrit comme un pays laïc qui respecte la liberté de religion. Cependant, en raison du système fédéral de l'Inde, le degré de liberté religieuse varie énormément d'un Etat à l'autre.⁴ L'écrasante victoire du Bharatiya Janata Party de Narendra Modi aux élections législatives de 2014 semble porter un sérieux coup à la liberté de religion en Inde car, lorsque M. Modi était à la tête de l'Etat de Gujarat, il avait supervisé la mise en place d'une loi anti conversion, la « loi sur la liberté religieuse » (2008). Le but de cette loi était d'empêcher les conversions forcées, mais les nationalistes hindous l'utilisent pour faussement accuser les chrétiens de « pratique illégale » et lutter contre la progression des autres religions, en imposant notamment aux nouveaux convertis de déclarer leur conversion auprès des autorités locales sous peine de poursuites. Depuis quelques mois, le parlement indien discute de la mise en place d'une loi anti-conversion dans tout le pays.

4. Iran : plus de 90 chrétiens emprisonnés pour leur foi

Le code pénal iranien, adopté officiellement en janvier 2012, ne condamne pas spécifiquement l'apostasie. Il n'en reste pas moins que ceux qui quittent l'islam pour le christianisme se retrouvent devant les tribunaux pour d'autres chefs d'accusations utilisés comme prétextes. Ces chefs d'accusations sont par exemple : « atteinte à la sécurité de l'Etat », « outrage envers des fonctionnaires de haut rang », voire « insultes à la mémoire de l'imam Khomeini et insultes au chef suprême de la République Islamique ».

Actuellement on compte au moins 92 chrétiens détenus en Iran en raison de leur croyance. Le crime d'apostasie est toujours plus au moins liés à leur arrestation : soit parce qu'ils ont quitté l'islam pour le christianisme, soit parce que l'expression de leur croyance risquerait de mener d'autres personnes à devenir chrétiennes.

NOMBRE DE CHRÉTIENS ACTUELLEMENT DÉTENUS OU LIBÉRÉS SOUS CAUTION EN IRAN (liste non exhaustive)				
Date d'arrestation	Noms	Situation aujourd'hui	Lieu d'arrestation	Accusation

⁴ Des lois anti-conversion sont déjà en place dans les Etats de Madhya Pradesh, Odisha, Arunachal Pradesh, Chhattisgarh, Gujarat et Himachal Pradesh.

Avril 2010	Behnam Irani (h)	Détention	Karaj	18 chefs d'accusation dont : "corrompre le monde"
Décembre 2010	Farshid Fathi (h) (seul encore détenu lors d'une vague d'arrestation de 22 chrétiens)	Détention	Téhéran	Action contre la sécurité nationale et propagande contre le régime
Octobre 2011	Sahar Mousavi (f)	Détention	Inconnu	Non connu
Février 2012	Mojtaba Hosseini (h), HoMaioun Shekahi (h), Vahid Hakkani (h),	Détention	Shiraz	Non connu
Février 2012	Korosh Partovi (h)	Liberté conditionnelle depuis mai 2014	Shiraz	Non connu
Mars 2012	Alireza Seyyedian (h), Mohammadreza Hosseini (h)	Détention	Téhéran	Action contre la sécurité nationale
Juillet 2012	Saeed Abedinialangashi (h)	Détention	Téhéran	Activité anti étatique
Mai 2013	Mohammad-Reza Farid (h), Saeed Safi (h) and Hamid-Reza Ghandiri (h)	Détention	Ispahan	Non connu
Juillet 2013	Maryam (Naseem) Naghash-Zargaran (f)	Détention	Téhéran	Action contre la sécurité nationale et propagande contre le régime
Juillet 2013	Hossein Saketi Aramsari (Stefan) (h)	Détention	Golestan	Promotion du christianisme
Août 2013	Mohammad Reza Peymani (h), Sedigheh Amirkhani (f) et Mahnaz Rafiee (f)	Détention	Ispahan	Implication dans les activités d'une église de maison
Août 2013	Parham Farazmand (h), Sedigheh Kiani (f), Sara Sardsirian (f), Mona Fazli (f) (plus un chrétien à l'identité inconnue)	Détention	Téhéran	Non connu
Août 2013	SoMaieh Bakhtiari (f), Ronak Samavat (f), Maryam Naghash (f)	Détention	Téhéran	Non connu
Août 2013	Ebrahim Firouzi (h)	Détention	Karaj	Non connu
Août 2013	Sevada Aghasar (h), Masoud Mirzaei (h)	Liberté conditionnelle depuis mars 2014	Karaj	Non connu
Août 2013	Kamyar Barzegar (h), Sahar Barzegar (f), Amir Ebrahim (h)	Détention	Téhéran	Implication dans les activités d'une église de maison

Décembre 2013	Rasool Abdulahi (h)	Détention	Téhéran	Action contre le gouvernement et évangélisation
Décembre 2013	Mr Hosseini (h), Ahmad Bazayr (h), Faegheh Nasrollahi (f), Mastaneh Rastegari (f), Amir-Hossein Ne'matollahi (h)	Détention	Téhéran	Non connu
Décembre 2013	Sara Rahiminejad (f), Majid Sheidaee (h), Mostafa Nadri (h), George Issaian (h)	Détention	Karaj	Non connu
Février 2014	2 chrétiens (identité non connue).	Détention	Téhéran	Contact avec des réseaux chrétiens, apostasie et promotion du christianisme
Mars 2014	Amin Khaki (h),	Détention	Shush	Non connu
Mars 2014	Hossein Barunzadeh (h) et Rahman Bahman (h)	Liberté conditionnelle		Non connu
Mars 2014	Khatereh M., Keyvan E., Saro (Armenien), et Nasser	Détention	Téhéran	Non connu
Avril 2014	Mohammad Bahrami (h)	Détention	Ahvaz	Non connu
Avril 2014	Ehsan Sadeghi (h), Nazi (h) et Maryam Asadi (f), Vahid (h) et Enayet Safi (f), Ali Arfa (h) et Amin Mazloomi (h) (+ 1 chrétien identité non connue)	Détention	Téhéran	Non connu
Avril 2014	Shahin Lahouti (h)	Détention	Shiraz	Non connu
Avril 2014	Vahid Heidari (h), Ali Jalalvand (h), Iman, Mehrdad, et Payam	Détention	Ispahan	Action contre la sécurité nationale par propagande du christianisme
Mai 2014	Allen Dirigorosiyani (h)	Détention	Ispahan	Non connu
Juin 2014	Mahmoud Salehi (h)	Détention	Ahvaz	Non connu
Juin 2014	Touraj Shirani (h), son épouse Elaheh Shirani (f), et Hossein Shokrollahi (h)	Détention	Ispahan	Non connu
Juin 2014	Fazli (h), et son épouse Farkhonhihi non deh (f), Mitra Sotoodeh (f), Parastoo Shahabi, Mohammad Reza (connu sous le prénom de Yousef) (h), un autre chrétien non identifié.	Détention	Shiraz	Non connu
Juin 2014	Masoud S. (h)	Détention	Shiraz	Propagation de croyances non islamiques
Juillet 2014	Mohammad Roghanir (h) and Suroush Saraie (h)	Détention	Bandar Anzali	Non connu
Juillet 2014	Mehdi Ameruni (h)	Détention	Shiraz	Non connu

Juillet 2014	Ata Bahei (h)	Détention	Mahabad	Non connu
Juillet 2014	Yaghoub (h)	Liberté conditionnelle depuis août 2014	Nord de l'Iran	Non connu
Août 2014	Mehdi Vaziri (h) et Amir Kian (h)	Liberté conditionnelle	Téhéran	Non connu
Septembre 2014	Mohammad Taslimi (h), Parsa Dadkhah (h), Hamidreza Borhani (h) et sa femme Zainab Akbari (f), Moluk Ruhani (f) et sa soeur Sepideh Morshedi (f)	Liberté conditionnelle	Ispahan	Non connu
Novembre 2014	Masoud Rezaei (h)	Détention	Shiraz	Non connu
Décembre 2014	Ebrahim Hossein-Zadeh (h)	Détention	Shiraz	Non connu
Décembre 2014	Mehdi Kiyani (h), Ali Sadredin (h), Mohammad Kazemi (h), Azin Foroodi (h), Mohammad-Hossein Moridian (h), Maryam Narimani (f), Alireza Naseri (h), Br. Matin (h) et un chrétien non identifié.	Détention	Roudehen	Non connu
Décembre 2014	Victor Bet-Tamarz (h), Amin A. (h), Kaviyan F. (h)	Détention	Téhéran	Non connu

5. Changer de religion : une liberté à défendre

Le droit de changer de religion est un des droits les plus fondamentaux auquel les êtres humains puissent prétendre. Tant qu'il ne sera pas accepté, des millions de convertis (pas seulement les chrétiens) souffriront de rejet, discrimination, emprisonnement, assassinats, exécutions...

Heiner Bielefeldt ⁵, Rapporteur spécial sur la liberté de religion et de conviction des Nations Unies, a dénoncé les restrictions imposées à ceux qui se convertissent, déclarant que « dans différentes régions du monde, les nouveaux convertis rencontrent des difficultés à vivre en conformité avec leurs convictions » ; il mentionne les lois condamnant l'apostasie et le blasphème. Il termine son rapport avec des recommandations claires pour les différents acteurs internationaux : le scandale des lois contre l'apostasie, des lois anti-conversion et anti-blaspème nécessite, de la part des gouvernements nationaux et de la communauté internationale, des efforts sérieux et soutenus afin de s'assurer que l'article 18 soit garanti dans sa globalité, et que « la liberté d'avoir ou d'adopter des convictions de son choix » soit appliquée dans tous les pays du monde.

⁵ Heiner Bielefeldt, Special Rapporteur on Freedom of Religion or Belief, "Elimination of all forms of religious intolerance - Interim report of the Special Rapporteur on freedom of religion or belief", August 2012